

Baptême
André Coussage
Du sujet

épulture de
marin

L'an mil sept cent cinquante six et le vingtième
sejour en né andré Coussage ~~le~~ ^{baptisé} le même jour
fils naturel et légitime a ~~jean~~ ^{jean} Coussage et a
anne Grassai Du sujet : son parrain a été andré
Grassai De la belle paroisse d'Arcadie, la marraine
Elizabeth Coussage d'ad sujet ^{illustre} ont été parrains Jean
none d'ad sujet, Antoine Fraisse d'Albaret légiste
illustre et par moy Jean Antoine Lemaire
vicar de soussigné. Lemaire vicar Odoul curé.
L'an me desus et 12